

Demande de photocopies des copies CRFPA 2022 – 2023

N° Etudiant :

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Il est rappelé que les photocopies ne concernent que les copies des examens terminaux (sans la fiche de notation).

Attention, vous devez obligatoirement joindre à votre demande une enveloppe format A4 libellée à votre nom et adresse, timbrée au tarif en vigueur en fonction du nombre de photocopies souhaitées (1 timbre pour 1 ou 2 copies). Le formulaire après paiement et l'enveloppe sont à déposer dans la **boîte à lettre** du secrétariat pédagogique (bureau 128 ou 129).

Toutes les demandes de photocopies seront envoyées par courrier.

TARIFS : 0,50€ (pour 1 copie double) par matière ou 0.75€ (pour une copie double + intercalaires) par matière.

Paiement uniquement en espèces.

A régler au bureau R.16 – RDC – Bâtiment Simone Veil (F). La somme de 0,75€ sera comptabilisée automatiquement dans le cas où l'étudiant ne se souvient pas du nombre de copies

Epreuves	Prix
Note de synthèse	
Droit des obligations	
Spécialité	
Procédure	
Total	

Nanterre, le _____

Signature de l'étudiant :